

RNCP: 39679

CS ETJE

1 AN - NIV. 4



EDUCATION et TRAVAIL des JEUNES EQUIDES



OBJECTIFS DE FORMATION

> **OBTENIR** le **certificat de spécialisation ETJE** délivré par le Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire

> SE FORMER à :

- Aborder et manipuler le jeune cheval
- Comprendre et optimiser la locomotion du jeune cheval
- Comprendre et faire s'exprimer les qualités d'un jeune équidé sur le plat et à l'obstacle
- Assurer les soins journaliers
- Gérer les actions sanitaires chez le jeune cheval
- Réfléchir et entretenir les surfaces de détente et aires de travail

> **METIERS VISES** L'éducation et la préparation au travail du jeune cheval peut avoir plusieurs statuts :

- salarié d'une structure hippique ou d'éleveur affilié au statut d'exploitant agricole
- exploitant agricole (élevage + entraînement)
- indépendant

Il peut occuper les postes de:

- Cavalier maison
- Cavalier jeunes chevaux
- Cavalier de concours
- Responsable d'écurie

i INFO

> ORGANISATION

- Dans le cadre d'un contrat d'apprentissage (Accès également possible par la voie de la formation professionnelle continue)
- 560h de présence en centre de formation sur un an en fonction de l'individualisation du parcours
- Rythme d'alternance : 1 semaine en formation / 2 semaines en entreprise.

> EVALUATION - CERTIFICATION

Le CS est obtenu par la réussite des 3 UC (Unités Capitalisables). Les passages des épreuves se déroulent au centre de formation.

> POURSUITE D'ETUDE

Autres BPJEPS, DEJEPS, DESJEPS

+ LES PLUS

- + Centre équestre de taille professionnelle : 2 manèges couverts, une carrière extérieure, un terrain de cross, 58 chevaux et poneys
- + Site exceptionnel au cœur des sucs Yssingelais. Accès direct bus, parking gratuit. Restauration
- + Etablissement à taille humaine
- + Nombreux partenaires professionnels
- + Facilité d'hébergement et de restauration (nous contacter)

> INDICATEURS 2024

 Réussite : 80 %

 Satisfaction : 95 %

 Insertion : %



CONTENU FORMATION

- > **UC1** : Mobiliser les connaissances hippologiques nécessaires à l'éducation et à la mise en condition des jeunes équidés
- > **UC2** : Maîtriser les techniques liées à l'entretien et au débouillage du jeune équidé dans le respect de la sécurité, de l'environnement et du bien-être animal
- > **UC3** : Eduquer en toute sécurité le jeune équidé en fonction de son utilisation future
- > **UC4** : Participer à la gestion et au développement de l'activité commerciale dans le respect de la réglementation en vigueur et notamment celle relative au droit du travail
- > **33 % centre - 67 % entreprise**



MODALITES

> PRE-REQUIS / SELECTION

- Etre majeur
- Avoir moins de 30 ans à la signature du contrat
- Aptitude physique à la pratique de l'équitation
- Etre titulaire au minimum d'un diplôme de niveau 4 dans le domaine de l'agriculture ou equestre (sauf dérogation)
- Satisfaire aux tests d'entrées
- Galop 7 conseillé
- Permis B conseillé

> INSCRIPTION

- Dossier d'inscription + Attestation d'engagement de l'employeur ou contrat d'apprentissage
- Délai de traitement administratif de 3 semaines minimum avant accès à la formation



LES SPECIFICITES

+ INDIVIDUALISATION PARCOURS

- Réduction de parcours (dispense) possible en fonction du parcours antérieur et des diplômes obtenus
- Complément de formation dans une tierce entreprise si besoin

+ MODALITES PEDAGOGIQUES

- Travaux individuels, de groupe, visites, cours théoriques, travaux dirigés et travaux pratiques, témoignages et étude de cas
- Mises en situation en centre équestre



COÛT - REMUNERATION

- > Prise en charge assurée par l'OPCO
- > Niveau de prise en charge: **8202€**
- > Prévoir une tenue de travail adaptée

> REMUNERATION APPRENTI

Age	1ère année	2ème année
16 - 17 ans	27% du SMIC	39% du SMIC
18 - 20 ans	43% du SMIC	51% du SMIC
21 - 25 ans	53% du SMIC	61% du SMIC
26 et +	100% du SMIC	100% du SMIC

- > Certificat de Spécialisation : une rémunération de deuxième année + 15 % si diplôme professionnel obtenu de même niveau. Si diplôme général : rémunération de première année.

- > Des aides pour l'employeur sous conditions



CONTACT

- > Emeric ARSAC - 04.71.65.70.69



L'organisme de formation s'engage pour accueillir les personnes en situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone ou mail.

CFPPA - OFA
Yssingeaux

50 impasse les Epicéas - BP 41
Choumouroix
43200 YSSINGEAUX
Tel: 04.71.65.70.69
cfppa.yssingeaux@educagri.fr
www.lyceegeorgesand.com

